

Conseil d'administration du 23 septembre 2021, 14h

Notes des élu.es PULS (Pour une Université Libre et Solidaire)

1. Informations générales de la présidente

Capteurs de CO₂, ventilation des salles, etc.

Nicolas Canry : Avant l'achat massif de détecteurs, il a été décidé de commencer par faire des tests pour vérifier l'utilité des capteurs (200 € pièce). La question est importante car si on avait décidé de tout équiper, la DPI aurait voulu que l'on choisisse de détecteurs multifonctions (hygrométrie, température, présence...). Pour le moment, il y a une trentaine de capteurs dans des amphithéâtres.

Les résultats sont globalement rassurants : quand le capteur vire au rouge, si l'on peut ouvrir les fenêtres, cela revient très vite à la normale, même avec des amphithéâtres remplis au-delà des capacités. Dans les salles de TD avec 25 étudiants et 30 places : le capteur passe au rouge au bout de 30 mn, et revient à la normale après deux minutes d'aération. C'est la même chose dans l'amphi 3 bondé. Il faut donc avant tout penser collectivement à ouvrir les fenêtres, et parfois aussi les portes. Une autre possibilité serait d'utiliser les dispositifs de désenfumage, 10 mn toutes les 3 heures par exemple, mais ils sont bruyants.

À la Sorbonne, dans la galerie Dumas, il y a incontestablement un problème (NB. Quand il fait chaud, cela ne veut pas dire que la CTA ne fonctionne pas) : le détecteur est au rouge et reste au rouge. Mais la Sorbonne dépend du rectorat, où l'on assure qu'il n'y a pas de problème, ce qui paraît quand même contestable vu que même après un quart d'heure sans étudiants les capteurs restent au rouge. On ne peut pas fermer la galerie Dumas. Faire des pauses au bout de trois quarts d'heures quand il n'y a pas de fenêtre peut être la solution. Une rencontre est prévue avec le rectorat la semaine prochaine.

Ariane Dupont Kieffer a eu cours ce matin en D640, c'était bleu pendant 1h30, une vingtaine d'étudiants.

Valérie Chénieux : Que préconise la DPSE sur l'utilisation intensive des systèmes de désenfumage qui sont très réglementés (certains fonctionnent avec des petites bonbonnes de gaz qu'il faudrait alors changer) ?

Nicolas Canry : C'est à l'étude. J'en ai discuté avec des pompiers au PC sécurité de Tolbiac qui n'avaient pas l'air inquiets, c'est eux qui me l'ont proposé. Mais à étudier.

Le représentant du rectorat : Après chaque CA je fais remonter les discussions. Ce sera le cas.

Informations diverses

CNL : Nous accueillons Éléonore Chaline, maître de conférences en histoire de l'art, comme nouveau membre du CA à la place de Ioannis Prezas qui est en détachement à la cour européenne.

Par ailleurs, un nouveau directeur des ressources humaines a été recruté et sera là début à mi-novembre.

Alain Jardel : Peut-on en savoir plus ?

CNL : Le recrutement est trop récent, on en parlera au prochain conseil.

Financements et apparentés

CNL : 35 projets reçus ont été reçus dans le cadre du PIA4. Nous avons été auditionnés le 9 septembre parmi 9 (3 non Idex, 6 Idex). Ne pas être auditionné ne signifie pas ne pas être lauréat. Les résultats seront donnés en octobre, sachant que nous sommes aussi dans le projet du campus Condorcet.

En ce qui concerne le contrat de plan État-Région (2021-2027), le projet de Paris 1 a été déposé fin 2019. Les résultats ont été différés à cause de la COVID et des élections régionales. On attend la réponse de la région, pour des financements qui concernent essentiellement l'immobilier.

Le dialogue stratégique de gestion avec le ministère a permis l'obtention d'un peu plus de 600 000 € (pluriannuel), correspondant à trois projets de formation (financés sur un an) et deux projets recherche (financés sur deux ans).

Par ailleurs, le label *Human resources strategy for researchers* a été obtenu début septembre. Il est important pour les projets européens.

Travaux divers réalisés dans les centres

CNL présente les travaux réalisés, photographies avant après à l'appui.

Locaux, dont La Chapelle

Paul Rateau constate le grand nombre d'étudiants inscrits en licence, dans plusieurs parcours, et les problèmes de salles (trop petites) qui en résultent. Il demande ce qui est envisagé, au moins pour le second semestre, afin de les régler.

CNL : On va essayer de dédoubler des TD, des cours. Il y a en fait deux problèmes : des salles trop petites (il faudrait avoir des salles à 80 plutôt qu'à 40), et pas assez de salles. Actuellement on n'a pas la possibilité de multiplier les mètres carrés.

Nicolas Canry : On va pouvoir utiliser les locaux de Censier, Paris III les quitte en janvier, mais il y aura une phase de diagnostic, ce sera disponible peut-être fin mars.

Florence Deprest fait le point sur le projet de La Chapelle, dont le maître d'ouvrage est l'Établissement Public Campus Condorcet (donc pas Paris 1) et dont nous serons affectataire principal, en particulier pour les parties dédiées à l'enseignement. La rentrée devrait avoir lieu en 2024, mais une phase de préparation doit être d'ores et déjà engagée. Le projet est suivi par un COPIL État, qui se réunit une fois par an, un COPIL Paris 1, qui se réunit une fois par an minimum, un COTECH Paris 1 qui rassemble toutes les directions de l'université, des groupes de travail. Il y a notamment à revoir les Masters qui vont y aller car la liste a été faite il y a dix ans et n'est plus d'actualité, la question des doubles licences, la mobilité des personnels, etc.

Un représentant étudiant demande si la proximité du boulevard périphérique ne sera pas source d'exposition à la pollution atmosphérique pour les usagers du bâtiment.

Ariane Dupont Kieffer souligne cela dépend du parc automobile qui est en voie d'amélioration, donc on peut attendre une diminution des émissions polluantes.

Valérie Chénieux demande des détails sur l'accompagnement à la mobilité des personnels. Quand le projet a été lancé nous avons suggéré à la direction de commencer à prendre des contacts au sujet des logements avec la ville de Paris.

CNL : La question a été évoquée avec le maire du 18e arrondissement en mai. Sa réponse : eux ont une difficulté de disponibilité des appartements HLM de la ville de Paris donc il y aura peu de logements disponibles. Mais il y a à travailler avec la Seine-Saint-Denis car il y a proximité. J'ai rencontré Mme Lemardeley il y a dix jours, j'ai évoqué la question.

Soraya Messaï Bahri : L'université met en place un accompagnement à la mobilité, avec campagne d'information dans un premier temps, pour que les agents se positionnent sur leur avenir : veulent-ils rester sur leur poste et donc déménager avec lui, ou bien ne pas être affecté à La Chapelle ? Il y a donc une double campagne de mobilité : en termes de lieux et en termes de postes.

Nicolas Canry : Pour Condorcet nous avons organisé des réunions avec les services logements de Seine-Saint-Denis, nous ferons de même pour La Chapelle.

Valérie Chénieux souligne qu'il arrive que, même lorsqu'on habite dans la banlieue nord, on ait du mal à aller à La Chapelle.

Catherine Robin : Comment peut-on associer les organisations syndicales dans l'accompagnement des personnels ?

Soraya Messaï Bahri : Ce n'est pas exclu et elles sont présentes au moment des mouvements internes.

CNL : Par ailleurs Nicolas Canry va s'occuper d'imaginer PMF après La Chapelle.

2. Fonctionnement de l'établissement (15h54)

Note de cadrage général pour l'attribution des CRCT

Violaine Sébillotte : Les notes de cadrage (celle-ci et celle qui suit) ont été préparées suite au constat du manque d'homogénéité des dossiers, et donc de la difficulté à les évaluer. Pour le CRCT : la page 1 correspond au cadre réglementaire, la page 2 concerne Paris 1 (idem pour la seconde note).

Sabine Barles s'interroge sur la formulation « Un CRCT de 6 mois peut être accordé, sans contingent réservé ni priorité, après un congé de maternité ou un congé parental, à la demande de l'EC », et souligne qu'une priorisation devrait être mise en place pour le retour à la recherche, souvent difficile après un congé de maternité.

Violaine Sébillotte répond qu'il s'agit du cadre réglementaire et **CNL** précise que celui-ci dispense donc les personnes concernées du délai de 3 ou 6 ans.

Paul Rateau souligne que l'on peut certes mettre en place un dispositif spécifique, mais que l'on peut aussi faire explicitement cette différence dans la note de cadrage dans un souci d'équité.

CNL signale que cette situation peut aussi concerner d'autres cas, comme les retours de longue maladie : où mettre le curseur ?

Violaine Sébillotte estime que tout ceci fait partie de l'évaluation qualitative.

Florence Deprest rappelle que l'objet de cette note est surtout de rappeler aux collègues la nécessité d'un projet scientifique.

La discussion se poursuit autour de la nécessité ou pas d'introduire la disposition proposée par les élus PULS, avec notamment la qualification de cette action : est-elle sociale (auquel cas elle doit être traitée ailleurs) ou scientifique (auquel cas elle doit l'être ici), et sa portée (à qui s'adresse-t-elle ?).

Après cet échange, **Sabine Barles** propose que soit ajouté dans le texte la formule suivante : « Une attention particulière sera apportée aux situations de discontinuités du parcours scientifique ».

Vote : adopté à l'unanimité

Note de cadrage général pour l'aménagement de service des personnels du second degré

Paul Rateau suggère que la formule « PRCE et PRAG » soit changée par « personnels enseignants du second degré affectés à l'université », afin de tenir compte de l'ensemble des statuts représentés à l'université.

Violaine Sébillotte : Le choix a été fait de proposer un document bref. La question posée est discutée avec le directeur de composante, et ne concerne pas vraiment le CAC qui ne rentre pas dans l'organisationnel. Par ailleurs la formulation « PRCE et PRAG » peut être changée, c'est une commodité de langage, elle sera remplacée par « personnels enseignants du second degré affectés à l'université ».

Ludovic Ayrault rappelle que ce document ne remet pas en cause les dispositions du décret dont il ne souhaite ni ne peut réduire la portée, il vise à les rappeler et les synthétiser pour le CAC.

Paul Rateau : Le document mentionne que les dispositions sont prises « dans la limite du contingent... », peut-on passer outre cette restriction ?

Violaine Sébillotte : Si nous avons des ressources propres, nous mettrons en place un dispositif spécifique, mais on ne peut pas changer ce texte puisque qu'il s'agit du contingent du ministère.

Vote : adopté à l'unanimité

Présentation du programme des 50 ans de l'université

Programme piloté par **François Chausson**, VP Culture, et **Laetitia Chantrait**, chargée de projet

Jubilé, et nommé « Hier, aujourd'hui, demain, une communauté au service des savoirs », qui se traduit par la préparation de différents ouvrages, notamment sur l'histoire des composantes et de séminaires du jubilé. Le financement provient du cabinet de la présidence, avec une procédure de labellisation via un appel à manifestation d'intérêt (5000 € maximum, 30 000 € en tout) lancé le 10 septembre (jusqu'au 10 octobre), la sélection ayant lieu entre les 18 et 20 octobre, pour des résultats annoncés le 21 octobre.

François Chausson ajoute que d'autres projets sont en cours d'élaboration : médaille, timbre, événements divers. La cérémonie de lancement aura lieu le 28 septembre, avec ouverture d'une capsule temporelle (procédure établie par les VP étudiants) et la constitution d'archives (témoignages). Un concert est prévu le 10 janvier, la cérémonie des vœux le 21, et toujours en janvier la nuit des idées.

Gwendoline Valentin recueille toutes les idées et souligne que pour la capsule, qui sera ouverte dans 50 ans, toute la communauté universitaire va être amenée à voter sur les objets à y insérer.

3. Questions diverses

SAP1

Antoine Tedesco (suppléant de Nina Bonhomme) signale la création de SAP1 Syndicat Alternatif Paris 1, nouveau syndicat étudiant à Paris 1. Il mène deux campagnes : les sans Master, le dispositif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles à l'université.

Arc en Ciel

Valérie Chénieux évoque la situation de la société Arc en Ciel (nettoyage), dont le personnel est en grève à Jussieu. Cette société pose un certain nombre de problèmes à Paris 1 ; de plus il existe apparemment des problèmes avec la direction de l'entreprise. On note beaucoup de problèmes à la Maison des sciences économiques, avec des difficultés qui ne sont pas forcément liées au personnel d'exécution.

Ludovic Ayrault indique qu'il suit mois par mois l'exécution des marchés et a lancé une enquête interne au sujet d'un marché pour lequel il y a défaut d'exécution des marchés. Dans ce cas, nous n'hésitons pas à appliquer des pénalités. Nous n'hésiterons pas à aller vers la résiliation.

Alain Jardel ajoute qu'avec Arc en Ciel il y a aussi le problème des contrats de travail (ou de leur absence). Comment peut-on le prendre en compte ?

Ludovic Ayrault va vérifier le marché et le respect des clauses notamment sociales.

Alain Jardel évoque la société de ménage à Cujas dont certains employés ont fait mention de problèmes avec leur direction : comment peut-on faire ?

Ludovic Ayrault : C'est une question à évoquer à la commission des marchés.

Certification en langues

Paul Rateau : Il revient désormais à chaque université de s'occuper de la certification en langue, qui est obligatoire. Où en est-on à Paris 1 ?

CNL : Les universités doivent recourir à une évaluation externe. Jérôme Glachant s'occupe de ce dossier qui n'est pas encore avancé.

Trois rappels

Alain Jardel fait trois rappels : 1) Les documents préparatoires au CA parviennent trop tard voire pas du tout (jubilé, La Chapelle), il faudrait au minimum une semaine à l'avance ; 2) nous n'avons pas le PV du dernier CA dans lequel Valérie Chénieux avait demandé 3) un discours de politique générale

CNL : Le discours de politique générale sera présenté au prochain CA.

4. CA restraints

Soraya Messaï Bahri explique le parti adopté pour les MAST et les PAST. Le système de recrutement est encadré par les lois avec des indices obligatoires de recrutement, puis il est possible de revaloriser (NB. un point d'indice vaut 4,5 €)). Cette faculté est laissée aux établissements en fonction de leurs moyens. La proposition que nous faisons ne va pas très loin dans la grille telle qu'elle est ouverte. Ceci concerne les MAST et PAST au moment du renouvellement (trois ans).

Votes : unanimité

Compte rendu rédigé par les élu.es PULS : Soraya Guénifi (DDL), Paul Rateau (UFR 10), Sabine Barles (UFR 08)

PULS le site : <https://listepulsparis1.wixsite.com/puls>

Twitter : <https://twitter.com/pourpuls>

